



POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2025-2030

Dans la lignée de nos valeurs d'entreprise familiale, la Santé et la Sécurité au Travail (S&ST) représentent pour Anett une priorité fondamentale car vitale.

Nos employés constituent notre ressource la plus précieuse et il est de notre responsabilité de leur fournir un environnement de travail sain et sûr.

La nature des risques, la diversité des sites, ainsi que l'évolution des réglementations, exigent une approche coordonnée et rigoureuse. C'est pourquoi nous nous engageons à mettre en place une politique globale et harmonisée de santé et sécurité au travail, adaptée à l'ensemble de nos sites, quel que soit leur emplacement géographique.

Dans le cadre de notre plan « CAP 2030 », notre politique S&ST repose sur :

- **La prévention des accidents et incidents**
Réduire au minimum les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles à travers une démarche proactive de prévention, basée sur l'évaluation des risques.
- **La conformité réglementaire**
Veiller au respect de l'ensemble des lois, règlements et normes en vigueur dans chaque site.
- **La culture de la sécurité**
Promouvoir une culture d'entreprise où la sécurité est une priorité, en sensibilisant (rituels et routines) et en formant régulièrement l'ensemble de notre personnel.
- **L'amélioration continue**
Mettre en œuvre des pratiques de gestion proactive et d'amélioration continue à travers des audits internes, des partages d'expérience, des indicateurs de performance et des ajustements permanents de nos procédures.
- **La responsabilité partagée**
Impliquer toutes les parties prenantes, des équipes de direction aux employés sur le terrain en passant par les représentants du personnel, en leur donnant les moyens et les responsabilités nécessaires pour garantir la santé et la sécurité de tous.



A cette fin, cette politique s'articule autour des engagements suivants :

- La direction générale et l'ensemble du COMEX assument un rôle de leadership par l'exemple. Cet engagement se traduit par un comportement exemplaire, des investissements, la formation et les outils nécessaires à la protection de nos collaborateurs.
- Une évaluation des risques est réalisée sur chaque site. Cela permet d'identifier les dangers potentiels, de mettre en place des mesures de prévention adaptées et de suivre les évolutions des conditions de travail.
- Tous les employés, y compris les nouveaux arrivants, reçoivent une formation et une sensibilisation adaptées sur les risques spécifiques à leur poste et aux procédures de sécurité.
- Les employés et leurs représentants sont encouragés à signaler les risques ou incidents sans crainte de répercussions, et garantir une prise en charge rapide et efficace.
- Des audits réguliers sont menés sur l'ensemble des sites afin de vérifier la conformité avec les exigences internes et externes, d'évaluer l'efficacité des mesures en place et d'identifier des axes d'amélioration.

Ces engagements doivent permettre à notre groupe d'atteindre les cibles suivantes à horizon 2030 :

- Sécurité des personnes :
 - Taux de fréquence < 20
 - Indice de fréquence < 40
 - Taux de gravité < 2
- Santé des personnes et conditions de travail :
 - Evaluer les contraintes aux postes de travail sur 100% des postes de production
 - Réduire le nombre de postes à contraintes physiques marquées (cotations F et G) de 30%
- Sécurité des biens :
 - Prendre en compte 100% des recommandations assureur
 - Garantir le déploiement des règles d'or incendie sur 100% des sites

Notre politique S&ST vise à mettre en œuvre une approche structurée, proactive et orientée vers l'amélioration continue. À travers ces efforts, nous visons non seulement à protéger nos employés, mais aussi à renforcer notre excellence opérationnelle et notre notoriété en tant qu'employeur et acteur responsable.

Tous concernés, tous exemplaires.

Thouars, 10 janvier 2025



Pierre-Guy HOURQUET
Directeur Général Anett